

## Interview de Charles Rutten: l'interaction entre la Représentation permanente et la capitale (La Haye, 29 novembre 2006)

**Source:** Interview de Charles Rutten / CHARLES RUTTEN, Étienne Deschamps, prise de vue : François Fabert.- La Haye: CVCE [Prod.], 29.11.2006. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:01:45, Couleur, Son original).

**Copyright:** Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/interview\\_de\\_charles\\_rutten\\_l\\_interaction\\_entre\\_la\\_representation\\_permanente\\_et\\_la\\_capitale\\_la\\_haye\\_29\\_novembre\\_2006-fr-1d37061f-18bo-426f-83bf-379109f7cb29.html](http://www.cvce.eu/obj/interview_de_charles_rutten_l_interaction_entre_la_representation_permanente_et_la_capitale_la_haye_29_novembre_2006-fr-1d37061f-18bo-426f-83bf-379109f7cb29.html)



**Date de dernière mise à jour:** 04/07/2016

## Interview de Charles Rutten: l'interaction entre la représentation permanente et la capitale (La Haye, 29 novembre 2006)

[Étienne Deschamps] Quel était le canal, en ce qui concerne la prise de décision, entre le ministère des Affaires étrangères, ici à La Haye, et la représentation permanente, à Bruxelles?

[Charles Rutten] Enfin il y avait à La Haye, comme d'ailleurs pratiquement dans toutes les autres capitales, un comité de coordination, puisque la matière qui était discutée à Bruxelles couvrait pratiquement tous les ministères – l'agriculture, les transports, les finances, enfin les affaires économiques, les affaires sociales... – il y avait tout. Nous avions dans la représentation permanente, évidemment, des représentants de tous ces ministères, qui participaient aux discussions journalières et qui avaient leurs propres groupes de travail qui s'occupaient des problèmes qui les regardaient. La commission de coordination rédigeait les instructions pour le représentant permanent et son adjoint. Et là, évidemment, c'était le problème, parce que nous n'étions pas toujours d'accord avec les conclusions auxquelles ils étaient venus dans la capitale. C'est la raison pour laquelle ou bien le représentant permanent, ou bien moi-même, nous essayions toujours d'être présents à La Haye pour les réunions de la commission de coordination, pour éviter qu'on nous donne des instructions inacceptables, et surtout inopérables, que nous ne pouvions pas appliquer pour des raisons de politique générale.